



Dimanche 2 octobre 2022
Bourg-Achard

*au profit de la recherche
contre le cancer du sein*



Les
Foulées Roses

Les Foulées Roses

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

E-Mail :

Date de naissance :

/ /

Sexe : Masculin Féminin

Inscription sur : Course enfant (gratuit) Marche de 5 km (5 €)

Course 5 km (5 €)

Course 10 km (5€)

Licencié(e) : Joindre une copie de la licence en cours de validité (non obligatoire)

Numéro de licence :

Club :

Certificat médical fourni : Oui Non Non nécessaire

Je certifie avoir pris connaissance du règlement des Foulées Roses et m'engage à le respecter.

Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné(e) : autorise m'on enfant : à participer à la manifestation «Les foulées roses – Course et Marche au profit de la Recherche contre le Cancer du Sein» et certifie avoir pris connaissance du règlement en vigueur.

Date : / /

Signature d'un parent obligatoire :

Boutique et paiement de l'inscription

Frais d'inscription course ou marche :

J'achète un T-Shirt (les T-Shirts ne sont pas offerts à l'inscription) : 5 € l'unité

Tailles :

Modèle	S	M	L	XL	XXL	XXXL
Homme						
Femme						

J'achète une casquette (taille unique): 5 € l'unité



J'achète un poncho (taille unique) : 5 € l'unité



Je règle mon inscription et fais un don supplémentaire de :

0 €

2 €

5 €

10 €

Montant total à régler : €

A retourner accompagné du règlement à:

Amicale Athlétisme du Roumois- Mairie – 27350 ROUTOT

Ou Foulées Roses – Mairie – 27310 BOURG ACHARD

Chèque à libeller à l'ordre de «Amicale athlétisme du Roumois»

Contacts:

Stéphane Liaudet

06 78 34 51 27

e-mail : stephane.liaudet@geodis.com

Richard Appert

06 09 57 26 65

e-mail : richard.appert@mairie-bourgachard.fr

Date : / /

Signature obligatoire :

REGLEMENT DE LA MANIFESTATION

1/ La manifestation

L'Amicale Athlétisme du Roumois et la municipalité de Bourg Achard organisent le dimanche 2 octobre 2022 une manifestation caritative sous la forme d'une marche et de courses à pied afin de récolter des fonds au profit de la Recherche contre le Cancer du sein. Le point de rencontre de la manifestation se situe sur la place de la mairie de Bourg Achard.

2/ Epreuves

Toutes les épreuves sont mixtes. La manifestation comprend une course à pied de réservée aux enfants nés entre le 1er Janvier 2008 et le 31 Décembre 2015, une marche de 5 km, une course à pied de 5 km et une course à pied de 10 km. Exceptée la course réservée aux enfants, les épreuves sont chronométrées. Un ravitaillement est proposé à l'arrivée de chaque épreuve et sur le parcours de 10 km.

3/ Tarifs

Les frais d'inscription sont de 5 euros pour la marche et la course à pied de 5 km et de 9 Euros pour la course à pied de 10 km. Ils seront majorés de 2€ le jour de la manifestation. L'inscription est gratuite pour la course enfants.

4/ Conditions de participation

Cette manifestation est ouverte à toute personne (homme ou femme). Les participants mineurs à la date de la manifestation devront obligatoirement fournir une autorisation parentale. Ils resteront sous la responsabilité de l'adulte qui les accompagne durant toute la durée de la manifestation. Les marcheurs doivent se trouver en condition physique permettant la pratique de la marche. Les coureurs devront fournir un certificat médical de moins de 6 mois. Tous les participants sont invités à porter apparent le tee-shirt des foulées roses. Pour les personnes n'en ayant pas, il est possible d'en acheter un lors de l'inscription ou sur place avant le départ. Les dossards sont portés sur la poitrine. Les épingles ne sont pas fournies.

5/ Retrait des dossards

Les dossards sont à retirer le samedi 1er Octobre de 9h à 12h et de 14h à 18h chez Carrefour Market à Bourg-Achard ou le dimanche entre 8h45 et 9h30 place de la mairie à Bourg-Achard.

6/ Récompense

La manifestation étant organisée dans un but festif et caritatif, les chronométrages effectués ne sont pas homologués par la FFA et ne peuvent faire l'objet d'aucun recours ou plainte d'un participant. L'organisation se réserve le droit d'établir un classement à l'arrivée de chaque épreuve et de récompenser les athlètes arrivés aux premières places.

7/ Assurance et dommage matériel

L'Amicale Athlétisme du Roumois a souscrit une police d'assurance responsabilité civile. L'organisation décline toutes responsabilités pour tous incidents physiologiques immédiats ou futurs, en cas de dommage, vol, perte ou bris subis sur les biens personnels des participants, même s'il en a la garde, et les conséquences consécutives à de fausses déclarations. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence et il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement s'ils souhaitent être couverts en cas d'incidents personnels

8/ Sécurité

Un service médical est assuré sur la manifestation et les parcours sont protégés par les signaleurs. Sur l'intégralité du parcours les participants s'engagent à respecter le code de la route et à suivre à la lettre les instructions des signaleurs.

9/ Droit à l'image et CNIL

Par sa participation à la manifestation, chaque participant autorise expressément les organisateurs à utiliser, reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive en vue de toute exploitation directe, indirecte ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce sur tout support.

Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 6 janvier 1978 modifié en 2004, chaque participant bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne. Chaque participant peut également s'opposer au traitement des données le concernant.

10/ Déroulement de la manifestation

8h45 : Début du retrait des dossards

9h30 : Fin des inscriptions sur place

9h45 : Départ de la course sur 1000 mètres

10h05 : Echauffement en musique

10h30 : Départ de la marche et des courses à pied de 5 et 10 km

11h45 : Remise des récompenses